

Procès-verbal du conseil  
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

**RÉUNION DU CONSEIL  
4 OCTOBRE 2011**

MARDI, le quatrième jour du mois d'octobre deux mille onze (4 octobre 2011), une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux est tenue au bureau de celle-ci (630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes), à compter de DIX-SEPT HEURES (17 h), à laquelle sont présents :

Monsieur Gérard Bruneau, préfet de la MRC des Chenaux et maire de Saint-Maurice;  
Monsieur Christian Gendron, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan;  
Monsieur Jean-Robert Barnes, maire de Champlain;  
Monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse;  
Monsieur Yvon Lafond, maire de Sainte-Anne-de-la-Pérade;  
Monsieur Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes;  
Madame Solange Leduc Proteau, représentante de Batiscan;  
Monsieur Alain Guillemette, maire de Saint-Stanislas;  
Monsieur Michel Grosleau, maire de Saint-Prosper-de-Champlain;  
Madame Line Lecours, représentante de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Gérard Bruneau.

**ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION**

Monsieur Pierre St-Onge, directeur général.

**AVIS DE CONVOCATION**

Un avis de convocation pour la tenue de la présente séance extraordinaire a été signifié à tous les membres présents suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

Sur cet avis apparaissaient les sujets motivant la tenue de la présente, soit :

1. Plan de développement du transport collectif;
2. Période de questions;
3. Levée de l'assemblée.

2011-10-164

**1. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF**

Considérant que la MRC des Chenaux a mandaté le CLD des Chenaux pour la réalisation d'une étude de besoins et de faisabilité suivi d'un plan de développement du transport collectif des personnes sur son territoire;

Considérant que le mandat a été confié à la firme GENIVAR et que l'objet du mandat a été complété et présenté à ce conseil en date de la présente réunion extraordinaire;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Guy Veillette, maire de Saint-Narcisse, appuyé par monsieur Alain Guillemette, maire de Saint-Stanislas, et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux accepte le contenu de la version finale du plan de développement du transport collectif sur le territoire de la MRC des Chenaux réalisé par la firme GENIVAR ainsi que l'étude des besoins et de faisabilité qui l'accompagne.

Procès-verbal du conseil  
de la Municipalité régionale de comté des Chenaux

Il est également résolu :

- 1- Que copie de la présente soit transmise au ministère des Transports du Québec dans le cadre du volet I du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional;
- 2- Que la Municipalité régionale de comté des Chenaux confirme sa participation financière selon les règles prévues audit programme;
- 3- Que messieurs Gérard Bruneau et Pierre St-Onge, respectivement préfet et directeur général de cette MRC, soient et sont, par la présente, autorisés à signer tous les documents requis en lien avec cette demande.

Adoptée.

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été soulevée.

2011-10-165

**3. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À dix-huit heures et vingt-sept minutes (18 h 27), il est proposé par madame Line Lecours, représentante de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, appuyé par monsieur Jean-Robert Barnes, maire de Champlain, et résolu de lever la présente séance.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

\_\_\_\_\_  
PRÉFET